

LA NOUVELLE CONCERNANT L'UTILISATION DE  
RENSEIGNEMENTS FALSIFIÉS PAR LES DÉFENSEURS DU PROJET

**M. Terry Sargeant (Selkirk-Interlake):** Madame le Président, j'ai une question supplémentaire à poser au ministre. La semaine dernière, nous apprenions que le département américain de l'Intérieur avait utilisé une documentation truquée à l'appui des prétentions portant que le projet Garrison n'aura pas d'effets nuisibles sur les terres et le milieu biologique du nord du Dakota. Le ministre peut-il nous dire s'il en a été question pendant la fin de semaine et veut-il nous préciser ce que le gouvernement canadien fait pour contrôler si effectivement les défenseurs du projet Garrison se sont servis de faux renseignements pour justifier les parties du projet qui risquent de nuire à l'écologie manitobaine?

**L'hon. Chas. L. Caccia (ministre de l'Environnement):** Madame le Président, en réponse à la question du député, j'ajouterais que nous avons obtenu hier l'accord à une rencontre de représentants des services canadiens et américains, qui doit avoir lieu à Washington en novembre, pour régler divers points épineux de la première phase. Si cela marche bien, j'espère que certaines préoccupations du député seront levées.

\* \* \*

AIR CANADA

LE RAPPORT DE LA GRC SUR LE CHOIX DU SIÈGE SOCIAL À  
MONTREAL

**M. Pat Nowlan (Annapolis Valley-Hants):** Madame le Président, ma question s'adresse au ministre des Transports. Étant donné sa promesse de la semaine dernière, a-t-il eu l'occasion d'examiner le rapport de la GRC sur l'affaire d'Air Canada? Dans l'affirmative, quelles mesures compte-t-il prendre, à part toutes les questions qui ont été renvoyées au procureur général du Québec, à l'égard d'éventuelles activités criminelles?

**L'hon. Lloyd Axworthy (ministre des Transports):** Madame le Président, le député doit certainement savoir qu'il m'est impossible de parler d'une affaire en instance. Je n'ai pas eu l'occasion d'examiner ce rapport. Comme le procureur général n'a pas encore reçu l'opinion des juristes sur ce rapport, il m'est impossible de faire la moindre observation à la Chambre au sujet de cette affaire.

ON DEMANDE LA CONVOCATION DU COMITÉ DES TRANSPORTS

**M. Pat Nowlan (Annapolis Valley-Hants):** Madame le Président, ma question supplémentaire s'adresse au président du comité des transports. Il y a eu des entretiens et une lettre, hormis toute activité ou participation criminelle présumée, concernant le rapport de la GRC. Le président peut-il faire en sorte de convoquer immédiatement le comité des transports—qui ne siège plus depuis deux semaines et qui a été saisi de l'affaire d'Air Canada—afin qu'il puisse examiner à fond

Questions orales

d'autres questions d'intérêt concernant l'administration d'Air Canada et ses activités?

**M. Maurice A. Dionne (Northumberland-Miramichi):** Madame le Président, comme le député le sait très bien, le comité ne siège pas depuis deux semaines, mais il a siégé sans interruption pendant trois mois. La Chambre est actuellement saisie d'une mesure législative très importante à laquelle s'intéressent des membres du comité, et c'est pourquoi bon nombre de députés estiment leur présence indispensable à la Chambre durant ce débat.

En outre, je crois savoir que le président d'Air Canada est à l'étranger cette semaine et la semaine prochaine. Il serait injuste, à mon sens de convoquer le comité en son absence.

\* \* \*

LE TRANSPORT MARITIME

LE NAUFRAGE D'UN REMORQUEUR DE PÊCHE DU LAC ÉRIÉ

**L'hon. Don Mazankowski (Végréville):** Madame le Président, je voudrais adresser ma question au ministre des Transports. Il est sans doute au courant du naufrage récent du *Jorge B*, remorqueur de pêche du lac Érié, qui a entraîné la mort de trois personnes. Cet accident a soulevé des inquiétudes quant à la navigabilité des navires utilisés lors de cette opération, à la qualité du matériel de sécurité, aux inspections et à la formation des capitaines. À la lumière de ce tragique accident, le ministre pourrait-il nous dire s'il a étudié la question? Quelles mesures prend-il pour améliorer la situation, de façon à prévenir toute autre perte de vie et toute autre tragédie de cette nature?

● (1440)

**L'hon. Lloyd Axworthy (ministre des Transports):** Madame le Président, comme dans tous les cas semblables, la Garde côtière procède à un examen immédiat puis à une enquête. Il faudra attendre, pour confirmer ou infirmer les jugements portés par le député, d'avoir les résultats complets de cette enquête. Si certaines de ces allégations se vérifient, nous prendrons les mesures qui s'imposeront. Je voudrais demander au député d'attendre le résultat de l'évaluation et de l'enquête; je lui communiquerai tous les renseignements.

L'ABSENCE DE CHALoupES DE SAUVETAGE

**L'hon. Don Mazankowski (Végréville):** Madame le Président, je suis heureux de la réponse du ministre. Toutefois, le *Windsor Star* a enquêté sur les flottes de la région de Wheatley et Kingsville et a constaté que sur les 37 navires ancrés à Wheatley un après-midi, six n'avaient pas de chaloupes de sauvetage sur le pont et sur les 20 qui étaient ancrés à Kingsville huit n'en avaient pas. Étant donné cette situation, le ministre ne pourrait-il pas intervenir immédiatement plutôt que d'attendre les résultats d'une enquête en cours?